LES ENJEUX

CASINO & CLUB DE JEUX

Quand Grégory Rabuel défend les casinos… et distribue quelques jetons au passage



Vincent Reynaert
Publié le 20 mai 2026 . Lecture estimée : 3 min



Invité de France Inter au micro de Jérôme Cadet aux côtés d'Alain Tisseuil, maire d'Arnac-Pompadour, Grégory Rabuel n'a pas seulement défendu les casinos français. Le directeur général du Groupe Barrière, présent cette fois en qualité de président du syndicat Casinos de France, en a aussi profité pour envoyer quelques messages bien sentis à certains acteurs du secteur. Entre mise en garde économique et tacle adressé à la FDJ, l'entretien n'est pas passé inaperçu.

Alors que la France compte aujourd'hui 204 casinos et que plusieurs ouvertures sont attendues en 2026, Grégory Rabuel a rappelé, au micro de France Inter, que l'implantation d'un établissement ne pouvait pas répondre à une simple logique d'expansion territoriale. Selon lui, un casino doit conserver une cohérence économique, culturelle et sociale.

C'est dans ce contexte qu'il a qualifié le futur casino de Thonon-les-Bains de projet "contre-nature d'un point de vue économique", en raison de sa proximité avec Évian. Une sortie qui n'a probablement pas échappé à Golden Palace, propriétaire du futur établissement et déjà engagé dans le développement de son réseau français.

Derrière cette remarque, Grégory Rabuel a surtout insisté sur la fragilité du modèle économique des casinos hexagonaux. Malgré une hausse de 3 % du PBJ en 2025, le président du syndicat estime que cette progression reste insuffisante face à l'inflation et à l'augmentation continue des charges d'exploitation.

"Il faut comprendre que c'est une économie difficile au sein de laquelle 30 % des casinos ne gagnent pas d'argent", a-t-il rappelé. Une manière de défendre une stratégie plus sélective dans l'attribution des futures autorisations, loin d'une ouverture généralisée de nouveaux établissements.

La FDJ dans le viseur

Mais le moment le plus commenté de l'échange est probablement arrivé lorsque le sujet de la protection des joueurs a été mis sur la table par Alain Tisseuil, maire d'Arnac-Pompadour qui vient d'ouvrir un casino le 2 mai dernier. L'occasion était trop belle pour Grégory Rabuel, qui n'a pas hésité à comparer le niveau de contrôle des casinos avec celui du réseau FDJ.

"La FDJ autorise des mineurs à acheter des tickets. Prenez 100 enfants dans la rue et faites-les rentrer dans un point de vente FDJ, ils ressortiront avec un ticket."

Une déclaration particulièrement directe qui rappelle la tension persistante entre les casinos et les autres formes de jeux d'argent autorisées en France. Sous couvert de rappeler le cadre très réglementé des casinos, le président du syndicat Casinos de France a surtout remis en lumière un vieux débat : celui de l'équilibre réglementaire entre opérateurs terrestres, monopoles historiques et réseaux de distribution grand public.

Les intéressés apprécieront.